

## Rapport de la commission des finances au Conseil communal sur le préavis No 44/2020

### Demande de crédit pour le remplacement de deux véhicules utilisés par notre service de voirie, parcs et jardins

---

Présidence : Jean-Paul Bruand

Présents : Thierry Auberson, Jean-Dominique Decotignie, Alessandro Fabbri,  
Liliane Annen

---

### **Préambule**

La Municipalité propose, par l'adoption de son préavis 44/2020, de remplacer deux véhicules utilisés par le service de voirie, qui arrivent « en bout de course » et dont l'utilisation est quasi quotidienne.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 janvier 2020 a été transmis à la commission le 28 janvier 2020.

La commission s'est réunie le 04 février 2020 à 20.00 heures à la salle des commissions du bâtiment communal, en présence de

- Monsieur Louis Savary, syndic
- Monsieur Pierre Haemmerli, municipal et de Monsieur Bourqui, responsable du service
- Mesdames et Messieurs les membres de la commission ad-hoc

La CoFin examine la partie financière du préavis, les autres questions étant du ressort de la commission ad hoc.

Tous les points du préavis et la conclusion de la commission ont été discutés lors de cette séance. La finalisation du rapport a été faite par échange de courriels.

La commission remercie la Municipalité et Monsieur Bourqui pour les réponses apportées aux questions de la commission.

## Situation et projet

Après respectivement 10 et 14 ans de bons et loyaux services, le transporteur et le tracteur du service de voirie arrivent en fin de vie.

Les frais d'entretien sur ces véhicules deviennent actuellement trop onéreux, les pièces de rechange sont de plus en plus difficiles à trouver, ce qui justifie leur remplacement.

Se référant au tableau comparatif concernant le transporteur, le choix de la municipalité s'est porté sur le modèle Aebi VT 450.

La Cofin relève que bien que le prix de base soit un peu plus élevé pour ce modèle, le rabais communal est nettement plus intéressant que les deux autres modèles des entreprises qui ont répondu à l'appel d'offre. Tenant compte également du prix des variantes de prix du multilift et de la reprise du véhicule actuel, l'un dans l'autre le prix final de 185'000.00 frs est équivalent au modèle Bauer & Co et inférieur au modèle Lindner GMBH. Une prolongation de la garantie de deux ans après l'acquisition n'a pas été jugée utile. D'autre part, Aebi Schmidt est un constructeur suisse, choix que la Cofin ne peut qu'approuver.

Concernant le tracteur avec balayeuse frontale, seuls deux choix sur trois restaient en compétition, soit Kubota ST 401 (marque du tracteur actuel) et John Deere 3039 R. Finalement, le choix final de la municipalité s'est porté sur le modèle John Deere 3039 R. Le prix final de 74'100.00 frs est quelque peu plus élevé, mais justifié par la meilleure robustesse de ce modèle. La lame à neige et la balayeuse sont également très usées et ne peuvent pas être reprises sur le nouveau tracteur. Leur remplacement implique une dépense de 19'100.00 frs (comprise dans le prix final).

Le service après-vente pourra se faire à proximité, ce qui est également un avantage financier.

## Financement

Le coût total de cette opération, y compris un montant de 900.00 frs pour les divers et marquage, s'élève à 260'000.00 frs.

Ce coût est prévu dans la planification des dépenses d'investissement 2020-2024 accompagnant le budget 2020 pour un montant total de 570'000.00 frs sur toute la période. Le montant alloué pour 2020 s'élève à 250'000.00 frs. La Cofin note toutefois qu'un montant de 270'000.00 frs pour ce poste avait été alloué dans le budget 2019 et que ce montant n'a pas été utilisé. D'autre part, la commune dispose de suffisamment de liquidités pour financer cet investissement sans devoir recourir à un emprunt.

En conclusion, la CoFin approuve le remplacement de ces deux véhicules qui permettra également d'économiser des frais de remplacement de pièces obsolètes durant les premières années.

## Conclusion

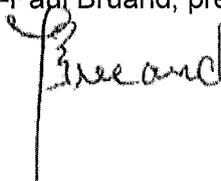
Sur la base de ces considérations, la commission des finances, unanime, vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- d'accorder à la Municipalité un crédit de 260'000.00 frs pour financer le remplacement de deux véhicules utilisés par le service de voirie, parcs et jardins
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum dès 2021
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché
- de décharger la Commission des finances de son mandat

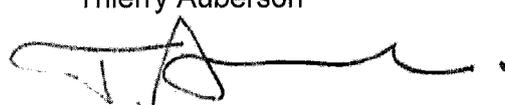
Cheseaux-sur-Lausanne, le 12 février 2020

Commission des finances :

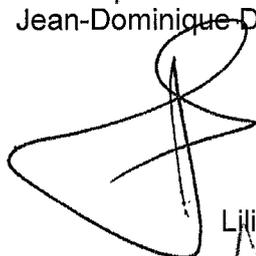
Jean-Paul Bruand, président



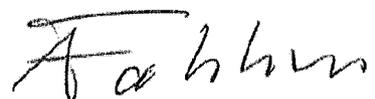
Thierry Auberson



Jean-Dominique Decotignie



Alessandro Fabbri



Liliane Annen, rapportrice

